Document généré le 13/10/2026 17:30

Études d'histoire religieuse

Sanctifié dans la captivité ; vivifié par la foi : L'Église en Acadie et la commémoration des événements de 1755

Robert Pichette

Volume 75, 2009

URI : https://id.erudit.org/iderudit/038192ar
DOI : https://doi.org/10.7202/038192ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

ISSN

1193-199X (imprimé)
1920-6267 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Pichette, R. (2009). Sanctifié dans la captivité ; vivifié par la foi : L'Église en Acadie et la commémoration des événements de 1755. *Études d'histoire religieuse*, *75*, 109–124. https://doi.org/10.7202/038192ar

Résumé de l'article

Après 1763, les Acadiens ont été lents à commémorer les événements de la déportation. La première commémoration officielle date de 1855 et le premier archevêque d'Halifax, William Walsh, en fut l'instigateur. Si l'Église fut à l'origine des commémorations subséquentes, et même de nos jours, c'est qu'elle valorisait surtout l'axiome « la foi gardienne de la langue ». Ces manifestations ont toujours eu un double caractère, religieux et national. Cette tradition, bien ancrée, connu son apogée lors des manifestations tenues en 1955 pour marquer le bicentenaire de la déportation.

Tous droits réservés © Société canadienne d'histoire de l'Église catholique, 2009

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

SCHEC, Études d'histoire religieuse, 75 (2009), 109-124

Sanctifié dans la captivité ; vivifié par la foi : L'Église en Acadie et la commémoration des événements de 1755

Robert Pichette[1]

Résumé : Après 1763, les Acadiens ont été lents à commémorer les événements de la déportation. La première commémoration officielle date de 1855 et le premier archevêque d'Halifax, William Walsh, en fut l'instigateur. Si l'Église fut à l'origine des commémorations subséquentes, et même de nos jours, c'est qu'elle valorisait surtout l'axiome « la foi gardienne de la langue ». Ces manifestations ont toujours eu un double caractère, religieux et national. Cette tradition, bien ancrée, connu son apogée lors des manifestations tenues en 1955 pour marquer le bicentenaire de la déportation.

Summary : After 1763, Acadians who returned to Acadie but not on their former lands, were slow to commemorate the events of the deportations. William Walsh, the first Archbishop of Halifax was also the first to commemorate the 1755 and 1758 events, in a pastoral letter written in French. Ever since, the Church with the double gauge of religion and nationalism entwined commemorates Acadian events. This firmly entrenched tradition reached its peak in 1955 when the bicentennial of the deportations was observed with pageantry, notably at Grand-Pré.

Après le traité de Paris, en 1763, les Acadiens eurent la permission du gouvernement de Londres de revenir dans ce qui avait été l'Acadie, mais non sur leurs anciennes terres, confisquées et occupées à partir de 1755. Dès le mois de novembre de cette année, Pierre de La Rue, abbé de l'Isle-Dieu (1688-1779), vicaire général de l'évêque de Québec en France, informait

1. Robert Pichette est originaire d'Edmundston (Nouveau-Brunswick). Ancien haut fonctionnaire, il a occupé, entre autres, les fonctions de chef de cabinet et de sous-ministre de feu Louis J. Robichaud et de représentant du commissaire aux langues officielles dans les provinces atlantiques. Après sa retraite, il a été chroniqueur à *L'Acadie Nouvelle* et au *Globe and Mail* notamment. Il a aussi été professeur invité en journalisme à l'Université de Moncton. Intéressé particulièrement par l'histoire de l'Acadie, il est l'auteur de nombreux ouvrages. Le Prix France-Acadie a été décerné à l'un d'eux.

le ministre de la Marine que les Anglais avaient « substitué des colons et cultivateurs anglois, qui auront trouvé la nappe mise, et qui auront pu profiter du travail et des cultivations de nos pauvres acadiens françois, aussy bien que de leurs effets morts et vifs[2]. »

De Québec, le gouverneur James Murray (1721/22-1794), déconseillait de laisser les Acadiens se rétablir sur leurs anciennes terres au motif que « les lieux mêmes rappelleraient les malheurs de la génération aux générations futures, et que ce souvenir détournerait peut-être pour toujours leur affection au gouvernement, si juste, si équitable qu'il puisse être[3]. »

Murray appréhendait une forme de commémoration qui viendra plus tard après que les Acadiens du retour auront finalement pris racine. Ils y mettront un peu plus de cent ans entre 1764 et la première convention nationale tenue en 1881. En 1951, le père Clément Cormier, c.s.c. (1910-1987), recteur fondateur de l'Université de Moncton, qualifiait cette longue et laborieuse période comme ayant été un « interminable siècle d'oubli […] plus pénible que la dispersion elle-même[4]. »

Longtemps, il n'y eut pas d'Église institutionnelle dans cette vaste région de la côte Atlantique. Ce fut le catholicisme populaire, profondément ancré chez les Acadiens depuis au moins quatre générations à l'époque, qui assura la double conservation de la foi et de la mémoire historique, que le clergé reprendra à son compte lorsqu'il sera un corps constitué. En 1881, année de la première Convention nationale acadienne, *Le Moniteur acadien* écrivait :

> C'est le clergé qui a soutenu notre petit peuple dans les assauts, qui lui ont été livrés, c'est lui qui l'a conservé à travers les épreuves, c'est encore lui qui l'a réveillé de sa léthargie et lui a ouvert l'arsenal de l'éducation. Ce sera le clergé qui assoira notre avenir sur des bases solides […][5].

Ce fut incontestablement le peuple acadien, laissé sans gouverne ecclésiastique, qui assura la transmission de la mémoire collective. L'abbé

---

2. Abbé de L'ISLE-DIEU au Secrétaire d'État de le Marine, Paris, le 29 novembre 1755, dans *Rapport de l'archiviste de la province de Québec 1937-38*, (désormais RAPQ), Québec 1938, p. 178 ; Ronnie-Gilles LeBlanc, « Les édifices acadiens ont-ils tous été détruits durant la Déportation ? », manuscrit d'une conférence à Charlottetown, I.-P.-É, le 16 août 2008.

3. Robert RUMILLY, *Histoire des Acadiens*, l'auteur, Montréal, 1955, Vol. 2, p. 582.

4. Clément CORMIER, « En route pour l'Acadie ! », *Relations*, Montréal, nº 27, juillet 1951, p. 179.

5. Gwénael LAMARQUE, collaboration de Maurice Alfred Léger, « L'Église catholique, acteur de la francophonie en Amérique du Nord. L'exemple de la culture acadienne du Traité de Paris (1863) à nos jours », *Études d'histoire religieuse*, vol. 74, 2008, p. 120.

de l'Isle-Dieu le signalait à Monseigneur de Pontbriand, évêque de Québec, en 1756 :

> Quant à ce que vous m'anoncés, Monseigneur, du sort de nos acadiens, dans le cas de guerre, il a été tel que vous l'avés prévû ; mais ça n'a pas été de leur faute, ils avoient bonne envie de se deffendre, et ils l'ont bien prouvé par la manière dont ils se sont comportés depuis l'enlèvement de leurs missionnaires, et leur propre dispersion[6] .

On a pu dire avec raison – et même tout récemment – à la suite de Dom Guy Marie Oury « que dans les années qui suivent immédiatement le "Grand Dérangement", face aux défaillances des cadres ecclésiastiques, ce ne sont plus les élites acadiennes laïques qui maintiennent vivante leur culture catholique[7]. »

En 1859, Arthur de Gobineau (1816-1882) avait observé que les Acadiens du Cap-Breton considéraient les événements de 1755 comme étant plutôt un phénomène religieux qu'un épisode à caractère ethnique. Il notait que l'on en voulait aux Anglais en tant qu'hérétiques et persécuteurs de la foi et que cet avis était partagé tant par les Irlandais que par les Acadiens. « Un tiers de la population de la colonie, écrivait-il, le conserve, le répète, le commente avec ferveur ; tous les détails qu'on y ajoute désormais ne sont pas strictement historiques car il a déjà pris la forme légendaire[8]. »

Le récit des spoliations de 1755, déjà en voie de mythification, était, selon Gobineau, « cher aux catholiques sans distinction d'origine, [ils] ont été répandus par eux dans toute l'Amérique du Nord ; les souffrances des martyrs de Grandpré sont devenues la gloire commune de tous les fidèles[9]. »

Rameau de Saint-Père, premier historien moderne de l'Acadie, écrivait en 1889 dans le style romantique de l'époque, sans citer de sources, inexistantes du reste, que les Acadiens « aimaient les fêtes de l'Église, les longues guirlandes des processions fleuries, et les chants solennels auxquels répondait la grande voix de l'Océan[10]. »

Paradoxalement, c'est à un prélat Irlandais, M^gr^ William Walsh (1804-1858), premier archevêque d'Halifax, que l'on doit l'instrumentalisation ecclésiale de la commémoration de la Déportation entreprise à partir de 1755.

---

6. Abbé de l'ISLE-DIEU à M^gr^ H.-M. de Pontbriand, le 28 mars 1756, *RAPQ*, op. cit., p. 432.

7. Gwénael LAMARQUE, p. 116.

8. Arthur de GOBINEAU, *Voyage à Terre-Neuve : introduction, chronologie, notes et index par Roland LeHuenen*, Paris, Aux Amateurs de Livres, 1989, p. 106. [Édition originale, Paris, Hachette, 1861].

9. *Ibid*.

10. Edme RAMEAU de SAINT-PÈRE, *Une colonie féodale en Amérique. L'Acadie*, Paris, Librairie Plon, Montréal, Granger frères, 1889, p. 159.

Pour marquer le centième anniversaire des déportations de la population acadienne, Mgr Walsh émit un mandement, en 1855, rédigé en français et signé « Guillaume Walsh par la miséricorde divine et la faveur du Saint Siège, Archevêque d'Halifax, prélat de Notre Saint Père le pape Pie IX, assistant au trône pontifical, etc. » Le prélat évoqua d'abord les grandes lignes de la tragédie, puis il exalta les vertus chrétiennes et la loyauté à la foi catholique des exilés Acadiens. Il ajouta :

> Le Seigneur, du haut de son sanctuaire, écouta « cette prière de la foi » ; il accueillit leurs supplications et leurs larmes. Il les sanctifia dans leur captivité ; il les vivifia par la foi. Il les prépara par beaucoup de peines à entrer dans son royaume céleste. Il a ramené leurs enfants dans la patrie de leurs pères et il les a établis en paix. Il a agi avec eux comme son peuple choisi, car « il a repeuplé les villes et rétablis les lieux ruinés, et cette terre qui paraissait déserte a été cultivée de nouveau. » Et « il les a multipliés comme un troupeau d'hommes, comme un troupeau de saints[11] ».

Mgr Walsh n'hésita pas à qualifier la Déportation d'infamie, d'injustice perpétrée avec cruauté et froide hypocrisie, dont la cause principale se trouvait dans un anticatholicisme viscéral. Il écrivit qu'on « avait bien espéré, sans doute, que l'exil de tout ce peuple innocent et la confiscation de ses biens éteindraient à jamais la religion catholique dans la Nouvelle-Écosse. » Les Acadiens étaient rien de moins que « les enfants des saints. »

L'archevêque d'Halifax, présent à Rome le 8 décembre 1854 lors de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, avait aussi eu une audience avec le pape Pie IX à qui il n'avait pas manqué de raconter « l'histoire touchante et édifiante de ses enfants, les Acadiens, et de lui faire connaître leur constante soumission à ce trône apostolique sur lequel est assis le Vicaire de Jésus sur la terre. »

Le pape, rapportait-il, avait « été ému au récit de tant de souffrances et de tant de foi », aussi avait-il accordé « avec la plus grande bonté, et le plus grand empressement toutes les faveurs et tous les privilèges que nous avons cru devoir solliciter humblement pour vous-mêmes, pour vos enfants, vos autels, vos églises et vos cimetières. »

La lettre pastorale eut du retentissement, notamment au Québec où le premier évêque de Saint-Hyacinthe, Mgr Jean-Charles Prince (1804-1860), petit-fils de déportés acadiens, en fut particulièrement touché. Pour la première fois, semble-t-il, le concept des Acadiens comme peuple choisi, peuple élu, était articulé publiquement. Il connaîtra un énorme succès durant

---

11. Ézéchiel 36, 33-38. – « Mandement de Mgr Walsh aux Acadiens : le premier centenaire de la dispersion rappelé de façon touchante par l'archevêque d'Halifax – grande consolation pour les Acadiens », *L'Évangéline*, numéro du bicentenaire, 15 août 1955, p. 15. (Toutes les citations du mandement proviennent de cette source).

le reste du XIX[e] siècle et une bonne partie du XX[e]. Parmi les personnalités les plus célèbres qui ont développé le thème du peuple élu, il faut placer l'abbé Lionel Groulx (1878-1967). Accompagné par son ami, le père Jean-Marie Rodrigue Villeneuve (1883-1947), les deux amis visitaient l'Acadie en 1915. Le 15 août 1915 eut lieu à Moncton la première célébration publique de la fête nationale de l'Acadie. La première paroisse acadienne de Moncton avait été fondée l'année précédente. Naturellement, les visiteurs furent invités à prendre la parole, ainsi que M[e] Guy Vanier. Voici ce que le futur historien déclarait :

> Dans notre civilisation américaine qui devait être faite de tant de germes de corruption, de tant de petitesses, de tant de frivolités, de tant d'abaissements, de la conscience et de l'idéal, Dieu a vu que ce n'était pas assez de quelques exemples de grandeur, de quelques lueurs éparses d'un idéal plus haut. Il a vu que pour faire entrer un élément de force, un levain d'ascension dans l'âme du nouveau monde, il fallait tout un peuple de confesseurs et de martyrs. Et alors, ô Acadiens, vous avez été le peuple élu de Dieu : vous êtes devenu le peuple de la grande souffrance ; vous avez promené votre caravane sanglante à travers notre continent pour écrire une page d'épopée chrétienne au martyrologe des peuples[12].

Plus tard, en 1950, la formule fut reprise par le deuxième archevêque de Moncton, M[gr] Norbert Robichaud (1905-1979), qui affirma que les Acadiens étaient :

> Les *contreforts du bloc français* sur le continent nord-américain. Notre mission providentielle, c'est de continuer « les gestes de Dieu par les Francs », de propager la sagesse du Christianisme et les lumières de l'esprit français, de faire partager aux autres groupes ethniques du pays, et même de l'Amérique tout entière, les trésors de vie spirituelle et de valeurs humaines supérieures que nous avons reçus de nos ancêtres avec mission de les transmettre aux générations futures[13].

L'archevêque de Moncton reprenait à son compte, comme bien d'autres avant lui du reste, le message livré à Moncton le 8 septembre 1942 par M[gr] Ildebrando Antonuitti (1898-1974), délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve, lors du double sacre de M[gr] Robichaud et de M[gr] Camille-André LeBlanc, évêque de Bathurst, suffragant de Moncton. Le très francophile délégué apostolique avait déclaré :

> Les Acadiens ne le cèdent à personne pour les souffrances endurées afin de garder leur foi intacte et de préserver leur héritage spirituel. Nous lisons les

---

12. « CELEBRATION GRANDIOSE ____ GRANDE ASSEMBLEE PATRIOTIQUE SUR LE TERRAIN DU MARY'S HOME ____LES CANADIENS DE LA PROVINCE DE QUEBEC, ET DE L'ONTARIO, DIGNEMENT REPRESENTES », manuscrit dactylographié, 18 août 1915, archives de la paroisse N.-D. de l'Assomption de Moncton, p. 8-9.

13. Cité dans *La vie française de l'Amérique en 1950*, n°1, Québec, Le Comité de la survivance française, Université Laval, 1950, p. 61-63.

> larmes aux yeux, les pages de leur histoire ; elle n'est pas seulement une épopée, c'est un poème mystique, qui renferme la suprême beauté des sacrifices les plus héroïques pour la conservation d'un patrimoine incomparable de vie religieuse et de vertus civiques[14].

En 1942, si les querelles épiques avec l'épiscopat irlandais pour l'obtention d'évêques acadiens étaient terminées, elles étaient néanmoins encore fraîches dans la mémoire collective. L'envolée lyrique du délégué apostolique ne pouvait que conforter davantage les Acadiens ; d'autant plus que celui-ci avait poursuivi sur sa lancée :

> Un peuple qui a pleuré, comme les exilés des *Lamentations de Jérémie*, sur les rivières et sur les plages en se ressouvenant du cher pays qui semblait perdu ; un peuple qui a pu défendre son âme et garder ses caractéristiques ; qui a souffert pour Dieu et pour la patrie, dans une sublime élévation de générosité et de dévouement … un tel peuple ne pouvait pas disparaître. Il est resté fier et grand ; plus fier et plus grand que jadis, car il a mérité par les souffrances de ses pères, des chefs nés sur son sol, nourris dans ses foyers, fortifiés à l'ombre de ses églises, formés sous l'inspiration d'un passé qui se renouvelle dans ses gloires les plus pures[15].

À Caraquet, en 1904, un prédécesseur de M^gr^ Antonuitti, M^gr^ Donato Sbarretti (1856-1939) s'était fait dire sans ambages par le président de la Société Nationale L'Assomption, le docteur François-Xavier Comeau (1862-1944) que :

> ce que les Acadiens désirent surtout que vous disiez au souverain Pontife, c'est leur inviolable attachement à la Sainte Église, et le filial amour pour le chef auguste qui la gouverne. La foi catholique, l'obéissance au Pape, et la dévotion envers Marie ; c'est le seul trésor que les proscrits de 1755 ont conservé intact dans tous les lieux où les persécuteurs les ont exilés[16].

Grand-Pré, en Nouvelle-Écosse, était certes le lieu le plus évocateur du drame de 1755 puisque les premières déportations s'y étaient déroulées. Plus tard, le poète Longfellow l'avait consacré en quelque sorte comme le lieu de mémoire privilégié de l'Acadie. Ce fut dans l'église Saint-Charles que furent rassemblés 418 hommes et des enfants d'au moins dix ans sur l'ordre du lieutenant-colonel John Winslow (1703-1774). Ils s'y trouvaient le 5 septembre 1755, à 15h00 pour apprendre qu'ils étaient les prisonniers du roi et qu'eux et leurs familles seraient déportés[17].

---

14. Ildebrando ANTONUITTI, *Sub Umbra Petri*, Ottawa, 1944, p. 92.
15. *Ibid.*, p. 93.
16. *Souvenir de la visite de Son Excellence Mgr Sbaretti en Acadie*, Centre d'études acadiennes (désormais CEA), Université de Moncton, AB607 (1904).
17. Le texte de l'ordonnance de Winslow, en traduction française, se trouve dans A.J.B, JOHNSTON et W.P. KERR, *Grand-Pré Cœur de l'Acadie*, Halifax, Nimbus Publishing, 2004, p. 56.

En 1921 – et même avant – des Acadiens conçurent le projet d'ériger sur le site une église-souvenir. Placide Gaudet (1880-1930), généalogiste acadien employé par les Archives publiques du Canada, fut parmi les premiers promoteurs du projet. Dans un opuscule publié en 1922, il écrivait :

> Pour compléter ce que nous pouvons appeler à juste titre le grand ARRANGEMENT, nous allons ériger, sur un terrain qui nous a été cédé dans le Parc de la Grand-Prée, une église sise à peu près sur l'emplacement de celle de St-Charles de la Grand-Prée […][18].

L'abbé André-D. Cormier (1854-1930), alors à la retraite, reprit du service en assumant la présidence du comité de l'Église-souvenir dont les travaux commencèrent au printemps de 1921[19]. Un architecte de Moncton, originaire de Montréal, marié à une acadienne, René-A. Fréchet (1879-1950) dressa gratuitement les plans de l'édifice[20], « ayant refusé en toute circonstance d'accepter un sou de rémunération[21]. »

Le professeur Robert Viau a noté fort justement que : « Le projet de l'Église-Souvenir se transforme en une véritable corvée nationale qui rappelle l'édification des églises du Moyen Âge[22]. » Les travaux furent menés si rondement qu'on procéda à la bénédiction de la pierre angulaire le 16 août 1922. Auparavant, la messe fut célébrée à 10h00 sur le parvis de l'édifice par le premier évêque acadien aux Maritimes, M^gr^ Édouard-Alfred LeBlanc (1870-1935), évêque de Saint John, au Nouveau-Brunswick, en présence du métropolitain, M^gr^ Edward Joseph McCarthy (1850-1931), archevêque d'Halifax. C'était la première messe célébrée sur ce site depuis l'expulsion de 1755[23].

L'abbé Thomas Albert (1879-1924), orateur réputé, livra un sermon qui développait et amplifiait le thème indiqué autrefois par M^gr^ Walsh en 1855. La fidélité à la foi ancestrale et aux origines en était l'inspiration principale. L'homéliste évoqua d'abord le peuple hébreu puisque « comme Abraham, les premiers colons d'Acadie ont été conduits par la voix de Dieu vers une contrée lointaine et inconnue. » Toutefois, « au contraire du peuple idolâtre qui n'écoutait pas les prophètes, ils ont été fidèles à leur religion,

---

18. Placide GAUDET, *Le Grand Dérangement : Sur qui retombe la responsabilité de l'Expulsion des Acadiens*, Ottawa, Ottawa Printing, 1922, p. vi.

19. Lire Barbara LeBLANC, *Postcards from Acadie : Grand-Pré, Evangeline & the Acadian Identity*, Kentville, N.-É., Gaspereau Press, 2003.

20. « La chapelle mémoriale à Grand-Pré, N.-É. M. René-A. Fréchet, architecte », *L'Évangéline*, 22 décembre 1921, p. 5.

21. Claude DeGRÂCE, « La Croix de la Déportation », La Société historique acadienne, *Les Cahiers*, vol. 36, n^os^2 et 3, septembre 2005, p. 104.

22. Robert VIAU, *Grand-Pré : Lieu de mémoire-lieu d'appartenance*, Longueuil, MNH Publications Inc., 2005, p. 111.

23. Rumilly, *Histoire des Acadiens*, p. 933-934.

même quand ils n'avaient plus que Dieu pour missionnaire […][24]. » Mais il s'attacha surtout à développer magistralement le thème du martyre de l'Acadie, récurrent dans l'historiographie acadienne :

> La gloire de l'Acadie n'est donc pas de celle que l'on moissonne sur les champs de bataille. C'est celle des martyrs. Sa gloire impérissable et incomparable est d'avoir été fidèle à son Dieu, lorsqu'elle était privée de tous secours humains et j'oserais dire divins : d'avoir été fidèle à la foi punique. Son héroïsme est plus grand qu'un acte de bravoure guerrière, si éclatant soit-il. Il consiste à avoir méprisé la mort pendant toute une génération, sacrifié de gaieté de cœur, tout ce qu'un peuple a de plus cher ici-bas, à avoir choisi l'exil et son cortège d'avanies plutôt que de souiller sa foi et de forfaire à l'honneur. Elle n'a pas la couronne de lauriers mais elle porte l'auréole des confesseurs. Malgré ses infortunes, elle peut regarder les autres nations en face sans rougir ni de son origine ni de son passé[25].

Selon l'homéliste, l'Acadie qui « a la patience qui endure et qui triomphe » se devait de réaliser le dessein de Dieu en semant la vérité. Alors, à la fin des temps, « l'Acadie à la guimpe blanche franchira les portes de la Jérusalem céleste portant haut la bannière de l'Assomption[26]. »

À 13h00, M^gr^ LeBlanc bénit la pierre angulaire. L'abbé André-D. Cormier, le maître d'œuvre de ce chantier qui ne se terminerait qu'en 1930, 175^e^ anniversaire de la Déportation à Grand-Pré, prononça à son tour une allocution de circonstance. Le message livré le matin par l'abbé Albert fut renforcé en après-midi par l'abbé Cormier qui déclara :

> Si en ce jour, il nous est donné de saluer avec des transports de joie cette Croix quasi-miraculeusement implantée sur les bords du Bassin des Mines, c'est que le ciel a voulu par là récompenser la foi de nos ancêtres, réhabiliter les victimes de l'expulsion et consacrer leur martyre[27].

Comme pour les tombes des martyrs, on ne visitait pas Grand-Pré, on ne s'y rendait pas en excursion touristique ; on s'y rendait en pèlerinage. Il y en eut plusieurs, et d'importants, au cours des décennies, mais les plus célèbres, sans doute, furent les « Pèlerinages au pays d'Évangéline », organisés par le journal *Le Devoir*. Il y en eut deux, dirigés par Henri Bourassa (1868-1952) ; le premier en 1924 et l'autre en 1927. Lors du premier, Omer Héroux (1876-1963) énumérait les raisons pérennes de ces pèlerinages dans des termes qui ne changeront pas avant les années 1960. Un extrait du *Devoir* en 1924 donne le ton :

> Un peuple fidèle à son Christ a toutes les chances d'être fidèle à soi-même. Qui met la foi au-dessus de tout, met à bonne hauteur tout ce qui la protège, la défend et la conserve : la tradition, la langue, l'histoire. La foi est aussi mère

24. *L'Action Catholique*, vendredi, 18 août 1922, p. 1.
25. *Ibid.*, p. 8.
26. *Ibid.*, p. 8.
27. *Ibid.*, p. 8.

de l'espoir. De là l'espoir en l'avenir, l'espoir héroïque qui fut l'une des vertus de nos aïeux acadiens[28].

En 1924, une croix de fer, dont le concept émanait de l'architecte René-A. Fréchet, et pour le même prix que les plans et devis de l'église-souvenir, fut érigée au lieu-dit *Horton Landing*, non loin de ce que l'on croyait être, à l'époque, le lieu d'embarquement des Acadiens pour l'exil[29]. (Une réplique en réduction fut choisie comme symbole principal des monuments commémoratifs du Grand Dérangement érigés dans plusieurs localités de la région Atlantique pour marquer le 250e anniversaire de la Déportation[30]). Naturellement, après la messe solennelle célébrée par un prélat romain d'origine acadienne, Mgr Joseph-Arsène Richard (1859-1924), curé fondateur de la paroisse Notre-Dame-des-Sept-Douleurs de Verdun, au Québec, la croix fut solennellement bénite[31].

Si les commémorations officielles évoquent invariablement la Vierge de l'Assomption[32], il faut se rappeler que le peuple acadien avait choisi l'Assomption comme fête nationale lors de leur première convention nationale en 1881 de préférence à la Saint Jean-Baptiste[33], et que toute la symbolique nationale acadienne, comme le drapeau, l'hymne national et la fête nationale, sont d'inspiration mariale[34]. Bref, il y eut une sacralisation de l'histoire de ce qui était souvent décrit comme « un petit peuple martyr », une « nouvelle Pologne », notamment par l'abbé Groulx[35], et le discours national fut indissolublement lié au discours religieux[36].

En 1930 on souligna à Grand-Pré le 175e anniversaire de la Déportation par une messe pontificale sur le parvis de l'église-souvenir, messe célébrée par Mgr Patrice-Alexandre Chiasson, c.j.m., (1867-1942), à l'époque évêque

---

28. Omer HÉROUX, « Pourquoi nous irons en Acadie », *Le Devoir*, 21 juin 1924, p. 1.

29. Il semble que l'embarquement ait eu lieu à environ un kilomètre plus près du Bassin des Mines.

30. *Commémoration internationale du Grand Dérangement. Un projet de la Commission de l'Odyssée acadienne*, Société Nationale de l'Acadie, s.d. [2005], 26 p.

31. Claude DeGRÂCE, p. 104.

32. Ernest LÉGER, « Le 15 août à travers les âges », La Société historique acadienne, *Les Cahiers*, vol. 31, nos 2 et 3, décembre 2000, p. 165-174.

33. Sur les premières conventions nationales, lire Ferdinand J. ROBIDOUX, *Conventions nationales des Acadiens*, vol. I, Shédiac, 1907.

34. Sur les symboles nationaux de l'Acadie et sur Marie comme patronne nationale, lire Perry BIDDISCOMBE, « "Le Tricolore et l'Étoile" : The Origin of the Acadian National Flag, 1867-1912 », *Acadiensis*, vol. XX, no 1, 1990, p. 120-147 ; Maurice à Léger, « Chronologie mariale de l'Acadie », *Cap sur l'Acadie : Marie en Acadie*, collection : Aux sources mariales de l'Église canadienne, no 20, Sillery, 2001, p. 25-35.

35. Lionel GROULX, *Mes Mémoires*, Montréal, Fides, 1970, tome 1.

36. Judith PERRON, *Théâtres, fêtes et célébrations en Acadie (1880-1980)*, thèse doctorale, Faculté des Arts, Université de Moncton, 1995.

de Chatham, au Nouveau-Brunswick. L'homéliste, l'abbé Alfred Lang (1893-1986)[37], reprit le thème de la foi comme dépôt sacré pour la préservation duquel les Acadiens « ont voulu subir la plus humiliante des agonies. » « La foi gardienne de la langue » était devenu axiomatique depuis très longtemps, et les deux étaient si intimement liés dans la conscience cléricale et laïque que l'homéliste invoquait la patronne de l'Acadie pour « qu'elle nous accorde la grâce de persévérer dans la foi comme ont su le faire nos pères qui, sans doute, en ce jour, dans leur tombeau tressaillent d'allégresse en voyant leurs arrière-petits-enfants prier dans la langue de leurs devanciers, le Dieu de ces derniers »[38].

L'union de la foi et de la langue est un thème récurrent dans le discours officiel, clérical ou laïc. Dans ses *Mémoires*, le sénateur Pascal Poirier écrivait : « la perte de notre langue serait pour nous la perte finale de notre nationalité française, et peut- être, à longue échéance, la perte de notre foi religieuse[39]. »

Entre les manifestations soulignant le 175e anniversaire de la Déportation et celles, grandioses et gigantesques qui auront lieu en 1955 pour souligner le 200e anniversaire de la Déportation, il y eut des pageants à saveur religieuse et nationaliste un peu partout en Acadie, notamment à Bathurst, à Edmundston et en de nombreuses localités en Nouvelle-Écosse[40].

L'organisation des fêtes entourant le bicentenaire de la Déportation, en 1955, fut confiée à Me Adélard Savoie (1922-2004), futur recteur de l'Université de Moncton. Ces fêtes devaient être « un splendide tribut d'action de grâce et de reconnaissance. » Il ne s'agissait pas de remuer un passé douloureux mais plutôt d'une « grande manifestation du fait français en terre d'Acadie […][41]. »

En promettant son appui et sa participation aux manifestations, l'épiscopat acadien déclarait que le peuple acadien n'avait « aucune intention de ressasser dans [un] cœur aigri les vieilles rancunes et y couler de sombres desseins de haine et de vengeance[42]. » Selon Adélard Savoie, les fêtes du bicentenaire devaient « refléter la joie profonde d'une résurrection plutôt que la navrante tristesse de l'anéantissement. » Mieux encore : ces fêtes étaient

37. Élevé à la dignité de prélat domestique en 1960.

38. Cité par Robert VIAU, *Grand-Pré…*, p. 129.

39. Pascal Poirier, « Mémoires », La Société historique acadienne, *Les Cahiers*, vol. 5, n°3, 1971, p. 118.

40. Raymond PAGÉ, « L'Acadie en jeu », *Mélanges Marguerite Maillet*, chaire d'études acadiennes, Éditions d'Acadie, Moncton, 1996, p. 271-282.

41. Adélard SAVOIE, 1954, dans Sacha RICHARD, « Commémoration et idéologie nationale en Acadie. Les fêtes du bicentenaire de la Déportation acadienne », *MENS, Revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol. III, n°1, automne 2002, p. 35.

42. *L'Évangéline*, le 26 avril 1954.

« l'offre généreuse du pardon chrétien et en même temps l'expression d'une volonté ferme de continuer l'œuvre des aïeux sur cette terre de prédilection et d'y réaliser pleinement les desseins de la Providence[43]. »

La notion d'une résurrection du peuple acadien sera reprise maintes fois, et même récemment. En 1954, au cours d'une causerie radiophonique en préparation aux fêtes de l'année suivante, l'évêque de Bathurst, M^gr^ Camille-André LeBlanc (1898-1993), déclarait :

> Et enfin, nous voulons, nous devons célébrer 1955, parce que nous tenons à la résurrection de notre peuple, à la foi profonde des pionniers de notre Acadie, attachement à leur langue française et à leur tradition. L'histoire de notre peuple nous apprend ce que peuvent la confiance totale en Dieu, la puissance de la prière, et la dévotion à la Sainte-Vierge[44].

L'évêque de Yarmouth, en Nouvelle-Écosse, M^gr^ Albert Leménager (1900-1967), lui aussi dans une causerie radiophonique diffusée la même année, évoqua la lettre pastorale de M^gr^ Walsh. Il insista sur la nécessité qu'avaient les Acadiens de commémorer la Déportation parce qu'elle constituait « le pivot de leur existence nationale. » Puisque la Déportation avait décidé de l'avenir des Acadiens qui s'étaient comportés comme des saints et des martyrs, il importait de bénir ce renouveau dans le malheur « comme on bénit la vie des confesseurs et des martyrs de la foi ; ici, pas de chute originelle, mais la confirmation d'un peuple naissant dans sa vocation de se consacrer au Christ et à la Vierge de l'Assomption[45]. »

L'archevêque de Moncton, M^gr^ Norbert Robichaud (1905-1979), reprenant l'analogie de l'errance du peuple hébreu et celle du peuple acadien évoquée par M^gr^ Walsh cent ans auparavant, affirmait que « c'est parce que Dieu aimait la petite, simple et paisible colonie des bords de la Baie Française qu'il l'a ainsi éprouvée. À cause des malheurs qui se sont abattus sur elle, et comme récompense de sa fidélité, elle est devenue l'amie de Dieu. » Après avoir accordé le « séjour de la vie bienheureuse » à un grand nombre de déportés, Dieu accorda aux exilés le courage de revenir. « Ils sont devenus les fondateurs de nouvelles paroisses et citoyens d'un nouveau pays. Aujourd'hui, au sein de la gloire céleste, ils louent Dieu d'avoir si magnifiquement récompensé leur courage, leur patience et leur fidélité[46]. »

---

43. A. SAVOIE, le 26 septembre 1954, cité par Robert VIAU, *Grand-Pré…*, p. 157.

44. CEA, Fonds Le bicentenaire acadien, 41-23-6.

45. A. LEMÉNAGER, 5 juin 1954, CEA, Fonds Le bicentenaire acadien, 41-23-6.

46. N. ROBICHAUD, 26 avril 1954, CEA, Fonds Le bicentenaire acadien, 41-23-6.

L'épiscopat de l'Acadie ne négligea rien pour sensibiliser la population à l'importance de l'événement national et pour que le thème religieux prime. Dans une directive à son clergé au mois de mai 1955, M^gr^ Robichaud déclarait en soulignant le trait : « Il importe de donner à ces manifestations régionales et paroissiales un caractère **nettement religieux**. La religion a eu une trop large part dans l'histoire de notre peuple pour que nous n'en fassions pas le thème de nos réminiscences nationales[47]. » L'épiscopat décréta que les fêtes du bicentenaire seraient inaugurées dans toutes les paroisses de l'Acadie le mercredi soir, 10 août 1955. « Dès que les cloches commenceront à sonner, précisent les instructions, chaque famille se mettra à genoux, dehors, devant sa maison, et récitera à haute voix la belle prière du bicentenaire[48]. » Un drapeau acadien devait être hissé devant chaque maison. L'archevêque de Moncton ajoutait : « Puis, éclatera de toutes les usines, du claxon (sic) de toutes les voitures, de tout ce qui peut faire du bruit, le joyeux tintamarre[49] qui répercutera à travers tout le pays les accents de joie de l'âme acadienne. » La prière, composée par M^gr^ Robichaud et à laquelle étaient attachés 200 jours d'indulgence, se lit comme suit :

> Seigneur, Dieu tout-puissant, Maître absolu du ciel et de la terre, écoutez en ce moment la voix de nos clochers et la prière de nos cœurs.
>
> Nous sommes agenouillés dans un geste de foi et de reconnaissance.
>
> Il y a deux cent ans, nos aïeux étaient chassés de leur pays. Vous savez, ô mon Dieu, ce qu'ils ont enduré et souffert.
>
> Vous ne les avez pas abandonnés. Vous avez donné le courage aux martyrs, l'espérance aux captifs, la résignation aux mourants et la grâce de pardonner.
>
> Vous avez béni leur descendance. Vous avez rebâti le peuple acadien et vous lui avez donné comme héritage la foi catholique.
>
> Merci, mon Dieu. Merci pour nos épreuves, merci pour notre survivance.
>
> En ce jour mémorable, les Acadiens vous adorent et se consacrent entièrement à votre service.
>
> Nous promettons d'obéir à vos lois et de vivre toujours en bons chrétiens.
>
> Nous remettons en vos mains notre sort et nos vies ; nos propriétés et nos entreprises ; nos paroisses et nos écoles ; notre clergé et nos institutions ; nos vieillards, nos pères et mères de familles, notre jeunesse, nos enfants.
>
> Bénissez notre peuple. Éclairez nos chefs. Convertissez nos pécheurs. Donnez le ciel à nos chers disparus.

---

47. *Mois pastoral*, archidiocèse de Moncton, vol.1, n^0^17, mai 1955, p. 154.

48. *Prière et instructions pour l'ouverture des fêtes du Bicentenaire acadien 10 août 1955*, CEA, Fonds Le bicentenaire acadien, 133.37.

49. Ronald LABELLE, « Le tintamarre en Acadie : une tradition inventée ou réinventée ? », La Société historique acadienne, *Les Cahiers*, vol. 36, n^os^2 et 3, septembre 2005, p. 111.

> Gardez notre pays catholique et français. Qu'il soit à jamais le royaume du Christ et le royaume de Marie, notre Mère du ciel.
>
> Ainsi soit-il.

Ce fut donc à Moncton que le coup d'envoi des célébrations fut donné, exactement comme l'avait souhaité l'archevêque. Une foule estimée à 5 000 personnes entendit discours, prières et fanfares, elle assista à des danses folkloriques ainsi qu'à un défilé de chars allégoriques. L'événement fit l'objet d'un reportage de René Lévesque sur les ondes de Radio-Canada.

Le président du comité central du Bicentenaire acadien, le sénateur Calixte-F. Savoie (1895-1985) rappela que « dans un geste collectif de foi et de reconnaissance, tout un peuple s'est jeté à genoux pour réciter, de toute son âme, la belle prière du bicentenaire[50]. » Ce laïc très engagé, nouvellement créé chevalier de l'ordre pontifical de Saint-Grégoire-le-Grand, président-directeur général de la Société l'Assomption, avait ajouté :

> Parce qu'il a su se tenir à genoux devant Dieu, le peuple acadien a été grand et fort et put se tenir debout devant les hommes. Sa miraculeuse survivance, son merveilleux épanouissement ne s'expliquent pas autrement. Si nous acclamons aujourd'hui une Acadie Rayonnante, c'est avant tout parce que nos ancêtres, nos devanciers, possédaient au plus profond de leur âme une force plus puissante que tous leurs ennemis conjurés, la force de la Foi. « Heureux, le peuple qui a le Seigneur pour son Dieu » … et la mère de Dieu pour patronne ![51]

Le maire de Montréal, Jean Drapeau (1916-1999), reconnaissait lui aussi une vocation providentielle au peuple acadien lorsqu'il déclarait à Moncton le 11 août 1955 :

> À la plupart des peuples, il semble que la Providence ait imparti un devoir particulier. Votre lot, Acadiens, est peut-être bien l'héroïsme : car s'il en a fallu, et Dieu sait à quel point, à vos aïeux, il vous en faudra tout autant, même s'il doit être d'une autre espèce, pour maintenir votre personnalité nationale. Dans ce monde en évolution si rapide, sur tous les plans ; sur ce continent où une religion, une culture et une mentalité étrangères pèsent sur vous, comme sur nous, de tout le poids redoutable de leurs richesses et de leurs succès techniques, vous devez, à tout prix, maintenir la seule chose qui fait les peuples grands, la seule chose qui assure au regard de Dieu et de l'Histoire, le salut des communautés comme des individus : la suprématie des valeurs spirituelles[52].

Dans un message de fidélité au pape Pie XII, l'archevêque de Moncton, agissant comme le *de facto* primat de l'Acadie, évoquait dans un parchemin

---

50. « Hon. Calixte-F. Savoie, allocution au parc Victoria », CEA, Fonds Le bicentenaire acadien, 133.33.

51. *Ibid.* L'allocution du sénateur Savoie fut reproduite en lieu et place d'un éditorial dans *L'Évangéline*, 12 août 1955, p. 4.

52. CEA, Fonds Le bicentenaire acadien, 133.33.

richement calligraphié et enluminé[53], les origines en 1604 et les malheurs en 1755. Mgr Robichaud, en demandant la bénédiction apostolique, assurait le pape que, pour « commémorer chrétiennement ce glorieux anniversaire, les Acadiens ont voulu organiser des fêtes dont la note dominante sera la reconnaissance à Dieu pour Sa protection providentielle et l'imploration de nouvelles grâces pour leur permettre de rester fidèles à leur glorieux passé. »[54]

À Grand-Pré, le 15 août 1955, c'est d'une véritable apothéose religieuse dont il faut parler. Devant 7 800 personnes, Mgr Giovanni Panico (1895-1962), délégué apostolique, célébra la messe entouré par un cardinal, trois archevêques, onze évêques[55], et deux cents prêtres. L'homélie fut prononcée par le cardinal Paul-Émile Léger (1904-1991), archevêque de Montréal. Il déclarait, notamment dans ce texte remarquable :

> Ce deuxième centenaire ne présente pas seulement à nos regards des perspectives de résurrection. Il est la Résurrection d'un peuple ! Aussi, ces fêtes commandent-elles la jubilation. Elles élèvent les âmes dans une atmosphère d'admiration. Elles font vibrer les cœurs d'une gratitude émue. L'alléluia vainqueur mêle ses notes triomphales à la mélodieuse action de grâces. Au psaume de l'Exil, il faut substituer le chant que David entonnait devant le sanctuaire : « *Celebrabo Te, Domine, ex toto corde meo, quia audisti verbo oris mei* – Je te célébrerai, Yahwéh, de tout mon cœur, parce que tu as écouté les paroles de ma bouche. » (Psaume 137)[56].

L'éloquent prédicateur soulignait qu'il était évident que la reconnaissance avait incité les chefs spirituels de l'Acadie à célébrer cet anniversaire. Il y avait, bien sûr, la reconnaissance envers la Vierge Marie, mère du peuple

---

53. Œuvre de sœur Sainte-Lina, c.n.d., artiste de la maison-mère de la Congrégation Notre-Dame à Montréal. (*L'Évangéline*, 10 août 1955, p. 1). On y voit, outre les armoiries de Pie XII, l'église-souvenir de Grand-Pré, la célèbre Vierge de l'Assomption d'après Murillo, la statue d'Évangéline et la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption de Moncton, « Monument de la Reconnaissance acadienne ».

54. CEA, Fonds Le bicentenaire acadien, 133.35, « Message au Souverain Pontife ». Cité en partie par Caroline-Isabelle CARON, « Se souvenir de l'Acadie d'antan : représentations du passé historique dans le cadre de célébrations commémoratives locales en Nouvelle-Écosse au milieu du 20e siècle », *Acadiensis*, vol. XXXVI, no 1, printemps 2007, p. 116.

55. G. Barry, archevêque d'Halifax, N.-É. ; N. Robichaud, archevêque de Moncton, N.-B. ; M. Roy, archevêque de Québec ; J.M. O'Neill, évêque de Havre-de-Grâce, T.-N. ; A. LeBlanc, évêque de Gaspé ; C.-A. LeBlanc, évêque de Bathurst, N.-B. ; J.-R. MacDonald, évêque d'Antigonish, N.-É. ; H. Routhier, vicaire-apostolique de Grouard ; G.-L. Landry, évêque titulaire de Cnossos ; A. Cousineau, évêque de Cap-Haïtien ; A. Levermann, évêque de Saint John, N.-B. ; B. Desrochers, évêque de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Qc ; L.-P. Lussier, évêque de Saint-Paul, Man. ; J. Rupp, évêque auxiliaire de Paris.

56. « Sermon prononcé à Grand-Pré, N.-E., à l'occasion du IIe centenaire de la déportation des Acadiens, le 15 août 1955 », *Mandements, lettres pastorales, circulaires et autres documents*, archidiocèse de Montréal, Arbour, Dupont, 1955, n0223, p. 3376.

acadien, mais « Reconnaissance aussi envers les ancêtres qui, privés de leurs terres, de leurs maisons et de leur famille même, gardèrent intacte leur plus belle richesse, l'impérissable trésor de la Foi, de l'Espérance et de la Charité[57]. »

Il revint à l'archevêque de Moncton de tirer les leçons de ces manifestations religieuses et nationales. Dès le mois de septembre, M^gr Robichaud écrivait dans l'organe officiel de l'archidiocèse :

> Si donc nous sommes acadiens, nous sommes aussi sur le plan national, des canadiens, et sur le plan supérieur de la foi, des chrétiens. Et la charité chrétienne, qui nous enseigne à aimer notre prochain de quelque nationalité ou race qu'il soit, inspirera aussi notre patriotisme pour faire de nous de bons, de parfaits citoyens, de même qu'elle soutiendra notre fidélité à l'égard de l'héritage que nous nous avons reçu de nos ancêtres[58].

Pour M^gr Leménager, évêque de Yarmouth, la conclusion de ces manifestations était que celui « qui lit le récit du Grand Dérangement de 1755 sans lire le récit du Grand Rassemblement acadien de 1955, est comme celui qui s'arrête à la Passion du Christ sans aller jusqu'au récit de Sa Résurrection[59]. »

Le discours officiel acadien, inauguré en 1855 par M^gr Walsh, archevêque d'Halifax, loin de changer, s'amplifia et il finit par former corps avec le peuple acadien. Il fut certainement bien défini lors des fêtes du bicentenaire, en 1955. Or, malgré les énormes changements survenus dans l'Église en Acadie à la suite du Concile Vatican II, ce discours n'a pas entièrement disparu.

Le 3^e Congrès Mondial Acadien se déroula en Nouvelle-Écosse pendant l'été 2004. Il commémorait le 400^e anniversaire de la fondation de l'Acadie en 1604. Lors de la messe de clôture du Congrès, à Grand-Pré, dans le diocèse de Yarmouth, l'homéliste, M^gr Claude Champagne, o.m.i., évêque auxiliaire d'Halifax[60], dans le sillage d'un long cortège historique d'ecclésiastiques et de laïcs, ne craignait pas d'affirmer :

> en cette année où nous avons commémoré les 400 ans de présence française en terre d'Amérique du Nord, nous rendons grâce pour les quatre siècles de présence de l'Évangile et de la foi chrétienne dans nos régions. Présence française et présence chrétienne se confondent[61].

---

57. *Ibid.*, p. 3377.
58. *Mois pastoral*, vol. 1, n^020, septembre 1955, p. 185.
59. Cité par Sacha RICHARD, « Commémoration et idéologie … », p. 28.
60. Promu depuis au siège épiscopal d'Edmunston, N.-B.
61. Sophie LEFEBVRE, *Le 400^e anniversaire de l'Acadie (1604-2004). Enjeux et pratiques*. Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, UFR SSH, Département d'histoire, Master d'histoire culturelle et sociale, mémoire de recherche de deuxième année, juin 2006, p. 99.

Marchant sur les brisées de M^gr^ Walsh, très largement oubliées aujourd'hui, l'Acadie ecclésiale, sanctifiée dans la captivité et vivifiée par la foi, a maintenu, sinon la ferveur originelle, du moins sa double essence religieuse et nationale, en conservant jusqu'à nos jours même un reste de providentialisme traditionnel.